

Anderlues, le 14 février 2019

Chers amis,

Si je devais résumer en une phrase le conseil du 12 février, elle serait : « Ce fut long et bon ! » :-)

Bien que la majorité des points ait été approuvée, certains ont fait débat, et c'est très bien ainsi... Vous verrez par la suite que la phrase d'intro n'était pas tendancieuse ;-)

Après approbation des PV des conseils précédents, Jean-Marie Flamant a fait remarquer aux membres de la majorité PS qu'il serait nécessaire de porter une attention particulière aux « fausses infos ». En effet, des annexes aux points présentés manquent parfois, ce qui entrave la bonne préparation ou à la bonne compréhension des conseils.

A la suite, notre mouvement a voté POUR le programme de politique communale présenté par la majorité, celui-ci reprenant de nombreux points du programme d'AJC (fait reconnu par le Bourgmestre) . Nous avons approuvé d'autant plus, que la proposition faite, par Monsieur Flamant, au nom d'AJC, qui consiste à mettre en place un plan d'actions et un calendrier de planification et de surveillance de l'avancement des points proposés a été acceptée. Ce plan sera donc supervisé par la majorité et d'AJC.

Après ce point positif, les votes interminables, pour les désignations des représentants de notre communes aux intercommunales et associations diverses, ont été longs, très, très longs... Petit sentiment perso ... je peux, puisque c'est mon journal ;-)) ... j'ai pu constater qu'Hadrien et moi n'étions pas en odeur de sainteté dans la majorité. Vous remarquerez que je n'emploie pas l'acronyme PS ;-)

Zou, revenons à nos moutons... et soulignons qu'il serait bien que comme demandé par AJC, les interventions du public se fassent avant les points mis à l'ordre du jour. Cela éviterait l'interminable attente des citoyens désireux d'intervenir.

Des bémols sont, malheureusement à souligner lors de ces désignations. C'est dommageable mais il n'y aura pas de représentants AJC au sein de la COPALOC (COMission PARitaire LOCALE) des écoles communales, la majorité se retranchant derrière un règlement d'ordre intérieur ... disons qu'il reste encore quelques efforts à faire comme vous le lirez ci-dessous.

Puis, 4 points AJC ont été présentés. (vous pouvez trouver les copies complètes de ces points sur notre site).

Le premier, concernait la proposition de réorganisation de l'ASBL « Comité du Folklore et des fêtes ». Ce point a été unanimement et vigoureusement refusé par la majorité PS. ;-(. Il n'y aura donc pas, là non plus, de représentants AJC. La demande de réduire, dans un premier temps, les événements mais qu'ils soient au top, et d'accueillir des représentants d'AJC n'était manifestement pas bonne.

Le deuxième point touchait à la réalisation d'un « cadastre » des entreprises et commerces Anderlusiens. Ce point, présenté par Nicolas Guerlement a été unanimement approuvé. Si tout va bien, les Anderlusiens pourront consulter, via le site de la commune une liste exhaustive des entreprises et commerces locaux. **CONSOMMER LOCAL EST ESSENTIEL !**

Le troisième point soulevait le problème de suppression des boîtes aux lettres BePost sur notre commune. Sur ce point, majorité et minorité sommes sur la même longueur d'ondes. AJC proposera cependant une alternative... au cas où le courrier serait resté poste restante . Nous proposerons d'adopter et de promouvoir le système « SVP Facteur » celui-ci permettrait aux personnes isolées, âgées, à mobilité réduite de profiter du service au public que la poste se doit de fournir. Une page informative suivra à ce sujet.

Le point 4 concernait un drame touchant d'une famille Anderlusienne. Malheureusement nous n'avons pas beaucoup de poids dans l'histoire . AJC propose donc à l'IDEA, partie prenante dans le problème , de programmer plus tôt que prévu et en urgence les travaux de stabilisation du terrain autour de la maison menacée par le glissement de terrain. Nous espérons que le spectre de notre Bourgmestre actuel, ayant siégé de nombreuses années au conseil d'administration, pèsera dans la proposition d'accélérer les travaux. Sinon, la médiatisation du problème activera peut-être sa résolution .

Les interventions du public ont clôturé le conseil. Le rappel de l'urgence à placer les casses vitesses promis avant les élections à la rue de Stalingrad a été soulevé par un riverain... La demande de soutien matériel pour la jeunesse Anderlusienne également . Pour terminer, l'intervention de la trésorière du comité des fêtes et du folklore (démissionnaire) qui s'inquiète de l'inertie de l'échevin nouvellement élu, a marqué les esprits. L'échevin n'ayant toujours pas convoqué d'AG n'a aucune idée des comptes de l'ASBL. C'est là que je me suis permise de faire remarquer en tant qu'échevine fantôme ... qu'il aurait peut-être été opportun que la minorité, représentante de la population qui vote autrement, puisse aussi apporter ses idées éventuelles et superviser l'organisation et à la gestion de la vie festive de notre commune chérie.

Je vous souhaite de bonnes festivités carnavalesques.

Bien à vous